



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS Piscine et spa

1. Renseignements sur l'identité du requérant			
<input type="checkbox"/> propriétaire <input type="checkbox"/> entrepreneur *		Nom de l'entreprise (le cas échéant)	
Nom de famille		Prénom	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Ind. rég.	Téléphone	Courriel	

\*fournir une procuration signée par le propriétaire

2. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise			
Nom de famille		Prénom	
Adresse de l'entreprise		No licence RBQ	No entreprise NEQ
Ville		Province	Code postal
Ind. rég.	Téléphone	Courriel	

3. Adresse des travaux		
Numéro	Rue	Code postal

4. Renseignement sur les travaux	
Date de début des travaux	Coût des travaux avant les taxes
Description détaillée des travaux :	
Type de piscine ou spa	Dimension de la piscine

5. Implantation de la piscine (plan d'implantation requis respectant les normes municipales)	
Distance de la paroi de la piscine d'un bâtiment principal – minimum 2 mètres	m
Distance de la paroi de la piscine d'un bâtiment accessoire – minimum 1,5 mètres	m
Distance d'une ligne latérale ou arrière de lot – 1,5 mètres	m
Distance de la ligne des hautes eaux du Lac Delage ou de la rive – 30 mètres	m

6. Implantation des accessoires (système de filtration et la thermopompe)	
Distance séparatrice avec les lignes de lot pour le système de filtration – 1,5 mètres	m
Distance séparatrice avec les lignes de lot pour la thermopompe – 4 mètres	m
Distance de la paroi de la piscine par rapport aux appareils liés à son fonctionnement – 1 mètre	m

7. Enceinte
<i>Veillez cocher les cases qui s'appliquent à l'enceinte de votre piscine.</i>
<input type="checkbox"/> Empêche le passage de tout objet sphérique de 10 cm de diamètre et plus
<input type="checkbox"/> La porte de l'enceinte se referme et se verrouille automatiquement et comporte un loquet du côté intérieur ou extérieur si celui-ci est situé à un minimum de 1,5 m du sol adjacent.
<input type="checkbox"/> L'enceinte est dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade.
<input type="checkbox"/> La hauteur minimale de l'enceinte est de 1,2 mètre.
<input type="checkbox"/> Pour une enceinte composée de mailles de chaînes d'une largeur supérieure à 30 mm, des lattes sont insérées dans ces mailles.

8. Documents à joindre à votre demande	
<input type="checkbox"/> Plan d'implantation à l'échelle sur une copie du certificat de localisation	<input type="checkbox"/> Paiement (selon la tarification en vigueur)
<input type="checkbox"/> Copie de la soumission complète ou du contrat d'achat de la piscine ou du spa	
<input type="checkbox"/> Mention d'abattage d'arbre(s) si nécessaire (demande de permis pertinente)	
<input type="checkbox"/> Mention de remblai si nécessaire	

9. Règlementation provinciale		
<b><u>Il est de votre responsabilité de vous assurer de mettre votre installation aux normes, en conformité avec le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec, et ce, au plus tard le 30 septembre 2025.</u></b>		
10. Signature		Date
Signé à :		Année      mois      jour
Nom en lettre moulé	Signature	